

Cours de yoga

Cours animés par Evelyne DELIE,
professeur de yoga.

Mercredis soirs – Année 2020/2021

18h00 à 19h30 ou 19h30 à 21h00 – Salle Killala



Séances	Prix	Cochez votre souhait de créneau*	
Inscription annuelle Du 9 septembre 2020 au 23 juin 2021	200 € <i>Soit 6,25 € /cours</i>	18h00	<input type="checkbox"/>
		19h30	<input type="checkbox"/>
Adhésion « Maison des Enfants » <i>(Dans le cas où vous ne seriez pas déjà adhérent)</i>	4 €		
TOTAL			

* Il sera possible de changer, dans l'année, de créneau en fonction de vos disponibilités.

Les « non-adhérents » doivent impérativement compléter le dossier administratif « adulte » afin d'adhérer à l'association.

Dans le cadre d'une activité payante, merci de joindre un règlement (Paiement en trois fois possible).

Je soussigné(e) M. et/ou Mme, déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'Association « La Maison des Enfants » et m'y conformer.

À CHAUVÉ, le

Signature :

Cours de yoga

Cours animés par Evelyne DELIE,
professeur de yoga.



Mercredis soirs – Année 2020/2021

18h00 à 19h30 ou 19h30 à 21h00 – Salle Killala

Séances	Prix	Cochez votre souhait de créneau*	
Inscription annuelle Du 9 septembre 2020 au 23 juin 2021	200 € <i>Soit 6,25 € /cours</i>	18h00	<input type="checkbox"/>
		19h30	<input type="checkbox"/>
Adhésion « Maison des Enfants » <i>(Dans le cas où vous ne seriez pas déjà adhérent)</i>	4 €		
TOTAL			

* Il sera possible de changer, dans l'année, de créneau en fonction de vos disponibilités.

Les « non-adhérents » doivent impérativement compléter le dossier administratif « adulte » afin d'adhérer à l'association.

Dans le cadre d'une activité payante, merci de joindre un règlement (Paiement en trois fois possible).

Je soussigné(e) M. et/ou Mme, déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'Association « La Maison des Enfants » et m'y conformer.

À CHAUVÉ, le

Signature :